

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**États financiers**

**30 septembre 2016**

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**

**Table des matières**

**30 septembre 2016**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1-2
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Bilan	3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-15

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS  
PARTNERSHIP OF CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

JAMES M. ROWEN, CPA, CA  
WENDY N. ROSCOE, CPA, CA  
LILY YUAN HU, CPA, CGA, US CPA

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Au conseil d'administration de la Fondation Optimiste des enfants canadiens**

Nous avons reçu pour mission d'effectuer l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Optimiste des enfants canadiens (la Fondation), qui comprennent les bilans au 30 septembre 2016 et au 30 septembre 2015, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie, ainsi que les informations supplémentaires sur les dépenses des exercices clos le 30 septembre 2016 et le 30 septembre 2015, de même qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Fondation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons du public pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation. Nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux comptes de produits, à l'excédent des produits sur les charges, à l'actif et aux soldes des fonds.

**Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du point décrit dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 septembre 2016 et au 30 septembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités, des changements dans ses actifs nets et de ses flux de trésorerie et des informations supplémentaires sur les dépenses pour les exercices clos le 30 septembre 2016 et le 30 septembre 2015, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Montréal (Québec)  
Le 2 mars 2017

*Rowen & Associés S.E.N.C.R.L.*

Rowen & associés S.E.N.C.R.L.

*James M. Rowen*  
James M. Rowen, CPA auditeur, CA



## Fondation Optimiste des enfants canadiens

## Bilan

au 30 septembre 2016

	2016	2015
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 144 \$	33 126 \$
Intérêts courus à recevoir	3 987	4 279
Dividende accumulé à recevoir	2 412	2 742
Autres créances	6 000	-
Taxes de vente à recevoir	6 343	4 443
Dépenses prépayées — marques de reconnaissance	5 989	4 966
	<b>37 875</b>	<b>49 556</b>
<b>Actifs à long terme</b>		
Placements de portefeuille (note 4)	1 943 022	1 902 500
Charges reportées — bourses d'études (note 6)	273 548	260 881
	<b>2 216 570</b>	<b>2 163 381</b>
<b>Immobilisations (note 7)</b>	-	350
<b>Immobilisation incorporelle</b>		
Frais de constitution (note 2)	18 708	18 708
	<b>2 273 153 \$</b>	<b>2 231 995 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	46 318 \$	74 044 \$
Dû à Fondation Optimist International	-	6 681
Dû à Optimist International	25 330	72
	<b>71 648</b>	<b>80 797</b>
<b>Passifs à long terme</b>		
Apports reportés (note 5)	95 661	87 144
Bourses d'études à payer (notes 2 & 6)	273 548	260 881
	<b>369 209</b>	<b>348 025</b>
	<b>440 857</b>	<b>428 822</b>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>Actifs nets grevés d'affectations externes</b>		
- Reçus à titre de dotations – bourse d'études (note 8)	1 021 567	1 051 772
- Reçus à titre de dotations – CLCI (note 8)	317 594	309 676
<b>Actifs nets grevés d'affectations internes — immobilisations</b>	-	350
<b>Non affectés</b>	<b>493 135</b>	<b>441 375</b>
	<b>1 832 296</b>	<b>1 803 173</b>
	<b>2 273 153 \$</b>	<b>2 231 995 \$</b>

APPROUVÉ POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :


 Administrateur


 Administrateur

Voir les notes complémentaires

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**État des résultats**  
**pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016**

	2016	2015
<b>Produits</b>		
Apports de particuliers	318 788 \$	369 481 \$
Les apports aux bourses d'études	12 750	-
Revenu de placement (note 3)	155 009	35 480
Collectes de fonds - Gala	27 402	-
Revenu de commandite	12 600	-
Frais administratives	4 375	814
	<b>530 924</b>	<b>405 775</b>
<b>Subventions et programmes</b>		
Bourses d'études — art oratoire	39 000	60 000
Bourses d'études — essai littéraire	23 150	25 000
Bourses d'études — C.C.D.H.H.	14 000	9 000
Bourse d'études Don MacDonald – Oakville	18 000	10 000
Bourse d'études – Burnaby	1 250	2 500
Coûts des programmes	27 600	15 500
Subvention – cancer infantile (note 5)	25 505	33 786
Programme en impartition (note 5)	79 780	95 846
	<b>228 285</b>	<b>251 632</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux subventions et programmes</b>	<b>302 639</b>	<b>154 143</b>
<b>Charges</b>		
Bénévoles et donateurs		
Marques de reconnaissance aux donateurs	23 678	27 549
Activités des bénévoles	60 660	65 377
Programmes spéciaux	5 992	5 510
	<b>90 330</b>	<b>98 436</b>
Collectes de fonds et relations publiques		
Collectes de fonds	47 099	25 056
Congrès international	15 660	11 715
	<b>62 759</b>	<b>36 771</b>
Personnel et administration		
Dépenses administratives	104 423	89 724
	<b>257 512</b>	<b>224 931</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>45 127 \$</b>	<b>(70 788) \$</b>

Voir les notes complémentaires

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
**pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016**

Exercice 2016	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (Bourse d'études)	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (CLCI)	Actifs nets grevés d'affectations internes immobilisations	Non affectés	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 051 772 \$	309 676 \$	350 \$	441 375 \$	1 803 173 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	54 795	24 385	(350)	(33 703)	45 127
Virements entre fonds	(85 000)	(463)	-	85 463	-
Virement à l'apport reporté	-	(16 004)	-	-	(16 004)
<b>Balance at end of year</b>	<b>1 021 567 \$</b>	<b>317 594 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>493 135 \$</b>	<b>1 832 296 \$</b>

Exercice 2015	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (Bourse d'études)	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (CLCI)	Actifs nets grevés d'affectations internes immobilisations	Non affectés	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 159 864 \$	367 695 \$	1 749 \$	382 194 \$	1 911 502 \$
Excédent des produits sur les charges	28 276	(24 490)	(1 399)	(73 175)	(70 788)
Virements interfonds	(136 368)	4 012	-	132 356	-
Virement à l'apport reporté	-	(37 541)	-	-	(37 541)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 051 772 \$</b>	<b>309 676 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>441 375 \$</b>	<b>1 803 173 \$</b>

Voir les notes complémentaires

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**État des flux de trésorerie**  
**pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016**

	2016	2015
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits (insuffisance) sur les charges	45 127 \$	(70 788) \$
Ajustements pour :		
Gain sur la vente de placements de portefeuille (note 3)	(3 791)	(44 040)
Perte (gain) non réalisée sur les placements de portefeuille (note 3)	(80 661)	64 963
Amortissement	350	1 399
Virement du fonds de dotation du CLCI à l'apport reporté (note 5)	(16 004)	(37 541)
	<b>(54 979)</b>	<b>(86 007)</b>
Variations du fonds de roulement hors trésorerie		
Diminution des intérêts courus à recevoir	292	1 845
Diminution du dividende à recevoir	330	262
Augmentation des taxes de vente à recevoir	(1 900)	(1 084)
Augmentation des autres créances	(6 000)	-
Diminution des comptes fournisseurs et charges à payer	(27 726)	(25 047)
Diminution du montant dû à la Fondation Optimist International	(6 681)	(10 000)
Augmentation (diminution) du montant dû à Optimist International	25 258	(43 842)
Augmentation (diminution) des dépenses prépayées — marques de reconnaissance	(1 023)	4 995
Augmentation de l'apport reporté	8 517	23 586
	<b>(8 933)</b>	<b>(49 285)</b>
Flux de trésorerie affectés aux activités de fonctionnement	<b>(63 912)</b>	<b>(135 292)</b>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Acquisition de placements	(317 940)	(358 303)
Produits sur l'aliénation de placements	361 870	461 554
Flux de trésorerie provenant des activités de placement	<b>43 930</b>	<b>103 251</b>
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(19 982)</b>	<b>(32 041)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b> <b>À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>33 126</b>	<b>65 167</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b> <b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>13 144 \$</b>	<b>33 126 \$</b>

Voir les notes complémentaires



**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Notes complémentaires**  
**30 septembre 2016**

**1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

La Fondation, constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, sollicite, reçoit et gère des fonds pour financer des programmes et des activités destinés à la jeunesse canadienne. Ces fonds sont constitués d'argent et de biens immobiliers et personnels reçus par dons, legs, achats ou autres. Ils sont détenus en fiducie ou autrement et sont gérés strictement suivant les objectifs susmentionnés. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle a obtenu son certificat de continuation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 29 octobre 2013.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

**Mode de présentation**

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

**Instruments financiers**

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués ultérieurement à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf lorsque la direction décide de les comptabiliser à leur juste valeur. La Fondation a choisi de comptabiliser ses placements de portefeuille à leur juste valeur, qui est calculée en fonction des cours du marché à la fin de l'exercice.

Les gains ou les pertes non réalisés sur les placements de portefeuille, correspondant à l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur, sont présentés dans les produits à l'état des résultats.

La Fondation ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives ou de couverture.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les dépenses administratives. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers sont évalués une fois l'an, à la fin de l'exercice, s'il y a des indications de fléchissement de valeur. Si des indices de dépréciation sont relevés et si la Fondation détermine qu'il existe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de cet actif financier, la valeur comptable de l'actif financier est réduite afin de correspondre à la plus élevée des valeurs suivantes : i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou iii) le montant que la Fondation s'attend à réaliser en exerçant ses droits sur tout actif donné en garantie.

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Notes complémentaires**  
**30 septembre 2016**

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, la perte de valeur sera renversée à hauteur de l'amélioration, sans toutefois excéder la valeur comptable initiale.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les dépôts en banque, les découverts bancaires ainsi que les dépôts avec la maison de courtage de valeurs ayant une échéance de moins de trois mois au moment de l'achat.

**Frais de constitution**

Les frais de constitution, incluant les montants se rapportant à la charte, au changement de dénomination sociale de la Fondation, aux règlements intérieurs, etc., ont été inscrits au poste «Frais de constitution». Ces frais ne sont pas assujettis à un amortissement, mais doivent néanmoins être dépréciés lorsque la valeur est réduite de façon permanente.

**Constatation des produits**

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Les revenus de placement, y compris les montants se rapportant aux dotations, sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Le montant des produits d'intérêts est calculé d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût d'acquisition de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

**Services obtenus à titre gracieux**

Pour de nombreuses activités, la Fondation bénéficie grandement de services offerts gracieusement, sous la forme de bénévolat. Étant donné la difficulté d'en déterminer leur juste valeur, les services obtenus à titre gracieux ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### **Bourses d'études**

Les apports affectés aux bourses d'études sont portés au poste Bourses d'études à payer lorsqu'ils sont reçus. Les charges relatives aux bourses d'études sont constatées lorsque les bourses sont payées, la différence entre le montant accordé et le montant payé étant comptabilisée au poste Charges reportées – bourses d'études du bilan.

### **Amortissement des immobilisations**

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

### **Conversion des devises**

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments d'actif et de passif non monétaires, qui sont convertis au cours de change d'origine. Les gains et les pertes sont inclus dans l'état des résultats de l'exercice.

### **Estimations de la direction**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur la comptabilisation des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de l'exercice. La direction de la Fondation a recours aux estimations pour comptabiliser l'amortissement, les dépenses administratives et les bourses d'études à payer. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### **Juste valeur des instruments financiers**

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

#### *Instruments financiers à court terme*

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

#### *Placements*

La juste valeur des actions et des obligations correspond à la valeur de marché selon le cours de clôture.

#### *Bourses d'études à payer*

La juste valeur des bourses d'études à payer est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont la Fondation pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions similaires.

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Notes complémentaires**  
**30 septembre 2016**

**3. REVENU DE PLACEMENT**

	2016	2015
Intérêt	15 059 \$	21 104 \$
Dividendes	55 498	35 299
Gain sur la vente de placements de portefeuille	3 791	44 040
Gain non réalisé (perte) sur les placements de portefeuille	80 661	(64 963)
	<b>155 009 \$</b>	<b>35 480 \$</b>

Le revenu tiré (les pertes encourues) des placements détenus à titre de dotations inclus ci-dessus est de 78 180 \$, ( (24 490) \$ en 2015).

**4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

	2016		2015	
	Coût	Valeur de réalisation	Coût	Valeur de réalisation
Titres à revenu fixe				
- canadiens	383 653 \$	395 925 \$	358 631 \$	369 729 \$
Actions ordinaires				
- canadiennes	515 544	644 609	570 536	668 932
- américaines	269 808	403 521	259 961	349 260
	<b>785 352</b>	<b>1 048 130</b>	830 497	1 018 192
Fonds en gestion commune				
- canadiennes	472 579	490 403	490 780	502 691
- américaines	7 507	8 564	9 322	11 888
	<b>480 086</b>	<b>498 967</b>	500 102	514 579
	<b>1 649 091 \$</b>	<b>1 943 022 \$</b>	1 689 230 \$	1 902 500 \$

La Fondation détermine la juste valeur de ses placements de portefeuille en se basant sur les prix offerts sur le marché actif. Le gain non réalisé sur les placements de portefeuille constaté dans l'exercice est calculé comme suit :

	2016	2015	2014
Juste valeur des placements	1 943 022 \$	1 902 500 \$	2 026 673 \$
Coût des placements	1 649 091	1 689 230	1 748 440
Gain non réalisé sur les placements de portefeuille à la clôture de l'exercice	293 931 \$	213 270 \$	278 233 \$
Variation du gain (perte) non réalisé sur les placements de portefeuille (note 3)	80 661 \$	(64 963) \$	

Les obligations de sociétés et de gouvernements portent intérêt à des taux variant de 2,0 % à 5,96 % (3,5 % à 5,96 % en 2015) et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2024. Les placements sont administrés par RBC Dominion valeurs mobilières Inc., conformément aux ententes approuvées par les administrateurs de la Fondation.

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Notes complémentaires**  
**30 septembre 2016**

**5. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés sont des fonds non dépensés affectés au fonds d'administration générale et réservés au financement d'aide en cas de catastrophe, de la lutte contre le cancer infantile et des programmes des clubs. Ces apports sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. La variation du solde des apports reportés s'établit comme suit:

2016	Cancer infantile	Programmes des clubs	Scholarship	30 septembre 2016
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 765 \$	79 879 \$	4 500 \$	87 144 \$
Apports reçus	6 736	90 687	17 500	114 923
Virement du fonds de dotation de la CLCI (note 8)	16 004	-	-	16 004
Montants constatés à titre de produits en cours d'exercice	(25 505)	(79 780)	(12 750)	(118 035)
Dépenses administratives	-	(4 375)	-	(4 375)
Solde à la clôture de l'exercice	-	86 411 \$	9 250 \$	95 661 \$

2015	Cancer infantile	Programmes des clubs	Scholarship	30 septembre 2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	(15 318) \$	78 876 \$	-	63 558 \$
Apports reçus	14 328	97 663	4 500	116 491
Virement du fonds de dotation de la CLCI (note 8)	37 541	-	-	37 541
Montants constatés à titre de produits en cours d'exercice	(33 786)	(95 846)	-	(129 632)
Dépenses administratives	-	(814)	-	(814)
Solde à la clôture de l'exercice	2 765 \$	79 879 \$	4 500 \$	87 144 \$

**6. BOURSES D'ÉTUDES À PAYER**

Les bourses d'études sont décernées dans le but d'aider les lauréats à payer leurs études supérieures. Ces bourses d'études sont payables à l'établissement d'enseignement dans lequel le lauréat est inscrit, dans les 8 ans suivant la date d'octroi de ladite bourse. Les montants à payer sont escomptés à un taux de 3,0 % (3,0 % en 2015) par année sur une période pouvant aller jusqu'à huit ans.

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Notes complémentaires**  
**30 septembre 2016**

**6. BOURSES D'ÉTUDES À PAYER (suite)**

	2016		2015	
	Coût non amorti	Coût amorti	Coût non amorti	Coût amorti
Bourses d'études à payer - Optimist International (OI)				
Art oratoire	189 500 \$	162 720 \$	175 000 \$	149 716 \$
Essai littéraire	44 650	36 739	42 800	35 963
C.C.D.H.H.	55 500	49 596	63 000	56 448
	<b>289 650</b>	<b>249 055</b>	<b>280 800</b>	<b>242 127</b>
Bourses d'études à payer - autre				
Cenon 47	7 500	6 477	10 000	8 445
Club optimiste d'Oakville	10 000	8 088	10 000	8 335
Club optimiste de Burnaby	2 500	2 033	2 500	1 974
Art oratoire de région	10 000	7 895	-	-
	<b>30 000</b>	<b>24 493</b>	<b>22 500</b>	<b>18 754</b>
	<b>319 650 \$</b>	<b>273 548 \$</b>	<b>303 300 \$</b>	<b>260 881 \$</b>

Le montant applicable au prochain exercice ne peut être déterminé.

**7. IMMOBILISATIONS**

	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET 2016	NET 2015
Logiciel	6 995 \$	6 995 \$	- \$	350 \$

**8. RESTRICTIONS SUR LES ACTIFS NETS**

Les actifs nets reçus à titre de dotations sont grevés d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées de façon permanente. Les revenus de placements tirés de ces fonds sont alloués en vertu d'affectations externes au financement de programmes pour la lutte contre le cancer infantile, de bourses d'études et de programmes destinés à la jeunesse.

**Fonds de dotation — bourses d'études**

En 2011, la Fondation a reçu un don de 1 million de dollars pour son fonds de dotation, dont l'utilisation est limitée à des buts spécifiques pour une période minimale de 10 ans. Le revenu annuel sera tout d'abord employé pour offrir dix bourses d'études de 1 000 \$ chacune, qui seront octroyées chaque année par le Club Optimiste d'Oakville. Le solde sera viré dans le fonds non affecté de la Fondation et sera versé sous forme de bourses d'études aux gagnants des concours d'art oratoire, d'essai littéraire et de communication (destiné aux sourds et aux malentendants) du Centre de l'Ontario, puis du Centre-du-Québec et, enfin, d'autres districts du Canada.

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Notes complémentaires**  
**30 septembre 2016**

**8. RESTRICTIONS SUR LES ACTIFS NETS (suite)**

Au besoin, la Fondation peut dépenser le capital du don pour être conforme au quota de dépenses annuelles en vertu des exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* à l'échéance.

En 2010, la Fondation a reçu un don de 25 000\$ pour son fonds de dotation, dont l'utilisation est limitée à des buts spécifiques pour une période minimale de 10 ans. Le revenu annuel sera tout d'abord employé pour offrir deux bourses d'études de 2 500 \$ chacune, qui seront versé sous forme de bourses d'études aux gagnants des concours d'art oratoire de l'Alberta, du Montana, puis de la Saskatchewan et, enfin, du nord de Wyoming.

Au besoin, la Fondation peut dépenser le capital du don pour être conforme au quota de dépenses annuelles en vertu des exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

**Fonds de dotation — Campagne de lutte contre le cancer infantile (CLCI)**

En 2012, les administrateurs ont autorisé l'établissement d'un fonds de dotation distinct pour les apports affectés à la Campagne de lutte contre le cancer infantile. En 2016, aucun montant n'a été d'une part été virés du poste Apports reportés (note 5) au fonds grevé d'affectations externes de la Campagne de lutte contre le cancer infantile qui figure à la section Actif net du bilan et 16 004 \$ (37 541 \$ en 2015) ont d'autre part été virés au poste Apports reportés (note 5) du fonds grevé d'affectations externes de la Campagne de lutte contre le cancer infantile qui figure à la section Actif net du bilan.

Depuis 2012, tous les apports destinés à la Campagne de lutte contre le cancer infantile sont comptabilisés dans ce fonds de dotation et les montants applicables sont versés dans un compte de placement distinct, désigné à cette fin.

**9. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS**

**Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

La Fondation est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et de placement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Fondation.

**Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

*Risque de taux d'intérêt*

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Notes complémentaires**  
**30 septembre 2016**

**9. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)**

Les autres actifs et passifs financiers de la Fondation ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et de placements. La Fondation assure le suivi des prévisions budgétaires et de trésorerie afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations.

Risque de change

La Fondation est exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des placements libellés en dollars américains. Au 30 septembre 2016, les actifs libellés en dollars américains comprennent la trésorerie et des placements totalisant 314 161 \$ ( 272 242 \$ au 30 septembre 2015)

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec la Fondation. La valeur comptable de la trésorerie et des placements représente l'exposition maximum de la Fondation au risque de crédit au 30 septembre 2016. Les opérations de caisse sont effectuées auprès de différentes institutions financières réputées, ce qui porte la direction à croire que le risque de perte est limité. La Fondation atténue le risque de crédit par rapport à ses placements en diversifiant la gamme de placements.

**10. IMPUTATION DE CHARGES**

La Fondation impute habituellement les charges directement au poste concerné, à l'exception des dépenses administratives, qui sont imputées dans les comptes selon les estimations de la direction.

**11. ENGAGEMENT**

La Fondation a conclu un contrat, en vigueur depuis le 30 juin 2014, avec un fournisseur de bases de données informatiques. Le contrat prévoit la mise à niveau de la base de données sur les donateurs vers une version qui comprend de la formation et du soutien continu pour une période de trois ans au prix de 399 \$ par mois.



**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Informations supplémentaires sur les dépenses**  
**30 septembre 2016**

	2016	2015
<b>Marques de reconnaissance aux donateurs</b>		
Récompenses aux donateurs	3 421 \$	8 969 \$
Frais de poste et d'expédition	8 137	6 583
Dépenses administratives	12 120	11 997
	<b>23 678 \$</b>	<b>27 549 \$</b>
<b>Activités des bénévoles</b>		
Bureau du président	6 448 \$	4 624 \$
Conseil d'administration	27 713	24 191
Frais de représentation et de séminaires	12 648	22 851
Dépenses administratives	13 851	13 711
	<b>60 660 \$</b>	<b>65 377 \$</b>
<b>Programmes spéciaux</b>		
Programme de dons planifiés	2 529 \$	2 082 \$
Dépenses administratives	3 463	3 428
	<b>5 992 \$</b>	<b>5 510 \$</b>
<b>Collectes de fonds</b>		
Fournitures de bureau	2 610 \$	101 \$
Impression	5 123	1 860
Informatique et site Web	6 928	5 258
Dépenses administratives	16 638	17 837
Gala	15 800	-
	<b>47 099 \$</b>	<b>25 056 \$</b>
<b>Dépenses administratives</b>		
Dépenses administratives générales	35 313 \$	35 173 \$
Frais bancaires	1 218	1 403
Perte de change (gain)	605	(11 474)
Honoraires professionnels	38 565	39 110
Frais de gestion de placements	17 838	14 518
Télécommunications	1 663	1 577
Autres dépenses administratives	8 871	8 018
Amortissement des immobilisations	350	1 399
	<b>104 423 \$</b>	<b>89 724 \$</b>